

Ce communiqué de presse a été élaboré pour répondre à la situation actuelle et fournir des informations claires et précises sur la suspension temporaire des activités du CIAOSN en raison des problèmes de personnel. Nous espérons que ce message aide à éclairer la situation et à maintenir la confiance du public en notre mission et notre engagement.

Communiqué de Presse

Suspension temporaire des activités du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN) à partir du 01 juillet 2024

Bruxelles, le 03 juin 2024

Le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN), institué auprès du Service Public Fédéral Justice (SPF Justice) à Bruxelles, informe le public et ses partenaires de la suspension temporaire de ses activités à partir du 01 juillet 2024. Le CIAOSN, créé afin de fournir des informations et des avis sur les organisations sectaires nuisibles, rencontre actuellement des difficultés structurelles de personnel telles qu'elles impactent gravement sa capacité à remplir les missions qui lui sont confiées par la loi du 2 juin 1998. Depuis sa création il y a 25 ans, le CIAOSN a joué un rôle crucial dans l'information sur les dérives sectaires en Belgique et plus largement en Europe.

En raison de ces problèmes, notamment l'absence d'analystes néerlandophones et de bibliothécaire, nous ne sommes plus en mesure d'assurer nos services de manière adéquate et respectueuse. Cette pénurie chronique de personnel compromet la qualité de notre travail envers le public et les autorités. Elle met également en danger la santé des agents encore en activité et ce, en raison de la pression psycho-sociale ainsi que la charge de travail excessive.

Par conséquent, nous avons pris la difficile décision de suspendre toutes nos activités jusqu'à nouvel ordre. Nous tenons à préciser que les dossiers actuellement ouverts seront traités afin de minimiser l'impact sur les personnes concernées. Nous espérons que cette situation pourra être résolue et que nous pourrions reprendre nos activités dans de meilleures conditions à l'avenir.

Le CIAOSN tient à remercier ses collaborateurs pour leur dévouement et leur résilience en ces temps difficiles. Nous espérons que l'avenir nous offrira de meilleures perspectives pour remplir notre mission essentielle.

Pour toute question ou information supplémentaire, vous pouvez contacter

Mme Sarah BLANCKE, Présidente a.i. du Comité de Direction du SPF Justice
Boulevard de Waterloo 115
B-1000 Bruxelles
info@just.fgov.be

Bruxelles, Belgique

www.ciaosn.be

Fin du communiqué de presse